



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 414 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la Société de développement social (SDS), le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal et le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, avec l'appui de la Ville de Montréal ont annoncé le 18 juin 2024 l'arrivée à la mi-août d'un nouveau service d'hébergement d'urgence pour personnes en situation d'itinérance (Centre Bois-de-Boulogne) dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville;

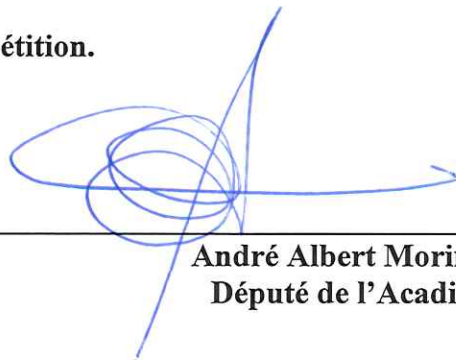
CONSIDÉRANT QUE le Centre Bois-de-Boulogne sera à très grande proximité de personnes vulnérables telles que des enfants et personnes âgées (CPE Château de grand-mère installation Bois-de-Boulogne et le Centre d'hébergement Saint-Joseph-de-la-Providence se trouvant à moins de 100 mètres et l'école primaire François-de-Laval à 600 mètres) et qu'il risque de compromettre la sécurité de ceux-ci;

CONSIDÉRANT QUE des exemples très récemment médiatisés au centre-ville de Montréal ainsi que dans le quartier Saint-Henri démontrent clairement, à notre avis, qu'une telle cohabitation est impossible en raison des enjeux de toxicomanie et de santé mentale qui sont malheureusement à forte propension dans la clientèle d'une telle ressource.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec d'intervenir et de reconsidérer l'emplacement choisi pour l'ouverture d'un nouveau service d'hébergement d'urgence pour personnes en situation d'itinérance dans le quartier d'Ahuntsic-Cartierville.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



André Albert Morin
Député de l'Acadie

2 octobre 2024

Date de signature de l'extrait



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 414 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

WHEREAS the Société de développement social (SDS), the CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal and the CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, with the support of the Ville de Montréal, announced on June 18, 2024 the opening in mid-August of a new emergency shelter for people experiencing homelessness (Centre Bois-de-Boulogne) in the borough of Ahuntsic-Cartierville;

WHEREAS the Centre Bois-de-Boulogne will be very close to vulnerable people such as children and seniors (CPE Château de Grand-mère's Bois-de-Boulogne location and Centre d'hébergement Saint-Joseph-de-la-Providence are less than 100 metres away and François-de-Laval elementary school is 600 metres away) and that it may compromise their safety;

WHEREAS examples very recently covered by the media in downtown Montréal and in the Saint-Henri district clearly demonstrate, in our opinion, that such cohabitation is impossible due to the drug addiction and mental health issues that are unfortunately highly prevalent among the clientele of such a resource.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

We, the undersigned, ask the Québec government to intervene and reconsider the location chosen for the opening of a new emergency shelter for homeless people in the Ahuntsic-Cartierville district.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

**André Albert Morin
Député de l'Acadie**

2 octobre 2024

Date de signature de l'extrait